

INFORMATION SUR LES EPREUVES AUTOMNE 2025 **DONNANT ACCES A LA FORMATION INFIRMIERE** **HORS PARCOURSUP – RENTREE DE SEPTEMBRE 2026**

Information parcours spécifique : Selon l'art. 7 bis de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'état infirmier, les aides-soignants disposant d'une expérience professionnelle en cette qualité d'au moins 3 ans à temps plein sur la période des 5 dernières années à la date de sélection et qui seront sélectionnés pourront suivre un parcours spécifique de formation de 3 mois validé, et intégrer directement la 2^{ème} année de formation d'infirmier.

Pour être éligible au parcours spécifique, les aides-soignants doivent se porter volontaires et être retenus par leur employeur à cette fin.

Le contenu de la formation est décrit à l'annexe VIII de l'arrêté du 31/07/2009.

Pour la région Bourgogne Franche Comté, les instituts de formation proposant le parcours spécifique de formation de 3 mois sont :

IFSI de DIJON – IFSI de LONS LE SAUNIER –

(Candidats de la formation professionnelle continue justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection (13/11/2025))

IFSI MACON

CANDIDATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date
d'inscription aux épreuves de sélection (14/11/2024)
cf. : Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat Infirmier

ACCES A LA FORMATION :

Peuvent être admis en première année de formation au diplôme d'Etat Infirmier les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Téléchargement des dossiers à partir du 10 octobre 2025

Sur notre site internet : www.ifsmacon.fr

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION:

1	Fiche d'inscription du candidat (imprimé A) complétée, datée et signée
2	Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité, lisible
3	Tableau récapitulatif de l'expérience professionnelle (imprimé B) complété, indiquant la liste des emplois successifs exercés (indiquer l'adresse de l'employeur, la durée pendant laquelle ces emplois ont été occupés et la quotité de travail...)
4	Relevé de carrière (à imprimer sur le site www.info-retraite.fr rubrique : mon compte retraite), justifiant de 3 ans minimum de cotisations sociales
5	Photocopie(s) de vos attestations de formations continues
6	Photocopie du ou des diplômes et/ou titres détenus et /ou autorisation ARS
7	Curriculum vitae
8	Si situation de handicap : Attestation MDPH
9	Lettre de motivation
10	2 enveloppes autocollantes blanches - format 11x22 - libellées à vos nom et adresse et timbrées au tarif en vigueur pour 20 g
11	Un chèque bancaire d'un montant de 110 € correspondant aux droits d'inscription au concours, libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
12	Attestation CNIL (page 5 de cette notice) renseignée, datée et signée

FICHE INSCRIPTION 2026 (imprimé A)

CANDIDATS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Photo

RAPPEL : Clôture des inscriptions le 13 novembre 2025, cachet de la poste faisant foi

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM PATRONYMIQUE : NOM D'USAGE :

Prénom(s) :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité :

Sexe : ☐ féminin ☐ masculin

ADRESSE :

Code postal : Ville :

N° téléphone fixe : N° téléphone portable :

Adresse mail (**lisible**) : @.....

Situation de handicap : oui ☐ non ☐

SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

Activité professionnelle : oui ☐ non ☐

Si oui laquelle :

Demandeur d'emploi : oui ☐ non ☐

Si oui, n° d'identifiant : indemnisé : oui ☐ non ☐

Date d'inscription à Pôle emploi :

Baccalauréat : série ou spécialité :

Année :

Diplôme de l'enseignement supérieur oui ☐ non ☐

Si oui lequel :

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document,

A le SIGNATURE du CANDIDAT :

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Liste des emplois successifs exercés (imprimé B) du plus récent au plus ancien

Dates (contrat de travail du plus récent au plus ancien)	Nom + adresse de l'entreprise	Nature de l'emploi occupé	Durée de l'emploi (en mois ou année)

	<u>DUREE TOTALE</u> :
--	------------------------------------

Sur la durée minimum de trois ans à la date d'inscription

RAPPEL : joindre obligatoirement votre relevé de carrière justifiant de 3 ans de cotisations sociales minimum

2 EPREUVES DE SELECTION :

1 : Un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat :

Durée 20 min

Noté sur 20 points

Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle.

2 : Une épreuve écrite notée sur 20, comprenant :

Une sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social :

Durée : 30 min

Notée sur 10 points

Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles des candidats, leurs aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation ainsi que leurs capacités à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

Une sous-épreuve de calcul simple

Durée : 30 min

Notée sur 10 points

Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques des candidats.

Une note inférieure à 8/20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total d'au moins 20 / 40 aux 2 épreuves, sans note éliminatoire.

Calendrier :

EPREUVES ECRITES D'ADMISSION	AFFICHAGE DES RESULTATS D'ADMISSION
Mardi 9 décembre 2025 de 14 h 00 à 16 h 00 – Appel à 13h45 IFSI MACON Boulevard Louis Escande 71018 MACON CEDEX	16 JANVIER 2026 à 14 h 00
ENTRETIEN : sur la période du 1 ^{er} décembre au 8 décembre 2025. Les jours seront fixés selon le nombre de candidats à la date de clôture.	

En cas de réussite à l'épreuve d'admission, celle-ci est soumise à la transmission d'un dossier médical complet et à jour, **le jour de la rentrée**.

Il est important de prévoir dès maintenant la mise à jour de vos vaccinations en vu du premier stage.

 REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS DE MACON	DECLARATION CNIL Réf. : IF-FOR-028	Date d'application : 09/12/2013
--	---	--

L'affichage des résultats de l'admissibilité et de l'admission aux épreuves de sélection à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et l'Institut de Formation Aides Soignants de MACON paraîtra sur le site Internet de l'IFSI-IFAS.

Selon la CNIL¹, le droit de regard sur ses propres données personnelles vise aussi bien la collecte des informations que leur utilisation. Ce droit d'être informé est essentiel car il conditionne l'exercice des autres droits tels que le droit d'accès ou le droit d'opposition.

*« Toute personne a la possibilité de s'opposer, pour des motifs légitimes,
à figurer dans un fichier ».*

A ce titre, il vous est demandé de **cocher la réponse qui vous convient** ci-dessous :

☐ **J'accepte** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS pour les épreuves de sélection et les parutions à venir en cas d'intégration définitive.

☐ **Je refuse** que mon nom figure sur une liste des candidats diffusée sur le site Internet de l'IFSI-IFAS pour les épreuves de sélection et les parutions à venir en cas d'intégration définitive.

NOM (de jeune fille, suivi du nom d'épouse) - **Prénom** :

Date : __ / __ / 2025

Signature :

¹ Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.